

Matière : langue et terminologie juridiques.

Professeures : Bekhat Idrissi Salma, Fakir Souad

Mrabbi Fatima zahra, Taabani Samira.

Filière : Droit en arabe S2.

RAPPEL :

Dans un texte argumentatif, on trouve :

-L'implication du locuteur (1ère personne, les jugements) ; un lexique subjectif (valorisant ou dévalorisant) ; des phrases exclamatives ou interrogatives qui interpellent le lecteur ; des liens logiques qui marquent le raisonnement du locuteur ; des arguments.

Quelle est la visée de ces textes ?

La visée est de convaincre, de modifier l'opinion du lecteur et de le faire adhérer à celle du locuteur.

Dans quels genres de supports trouve-t-on des textes argumentatifs ?

- Dans la presse d'opinion ;
- Dans les ouvrages de sociologie, de philosophie ;
- Dans les discours politiques ;
- Dans la publicité.

EXERCICES

- 1- Pour ou contre le travail en groupe, complétez le tableau suivant par des arguments favorables et défavorables, .faites les correspondre.

Thèse : arguments favorables (pour le travail en groupe)	Antithèses : arguments défavorables (contre le travail en groupe)
<p>-le travail en groupe permet la participation de chacun....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p>	<p>-la timidité empêche quelques un à prendre la parole.....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p> <p>-.....</p>

2- Même exercice : Thèse- anti thèse

Les réseaux sociaux sont- ils un bon moyen d'information ?

Thèse : arguments favorables	Antithèse : arguments défavorables
<ul style="list-style-type: none">- Le flux et la richesse des informations- La multitude des sources d'information.-------	<ul style="list-style-type: none">- Nous nous sentons perdus dans ce tumulte d'informations.- il faut se poser aussi la question de la fiabilité de ces sources.------

3-

Débat : pour ou contre le droit de vote à 16 ans

Document 1 : lisez ce texte

Un statut de pré-majorité est à l'étude. Il pourrait notamment permettre aux jeunes de voter aux élections locales dès 16 ans, c'est l'un des débats qui agitent régulièrement la vie politique. En 2002, Lionel jospin se prononce en faveur du droit de vote dès l'âge de 17ans. Classé sans suite. En 2009, malgré les appels insistants du syndicat de l'Union nationale Lycéenne (UNL), le haut commissaire à la jeunesse refuse de l'abaisser à 16 ans.

La France ne serait pas le premier pays d'Europe à franchir le pas. En Suisse, on peut voter dès 16ans dans certaines régions, C'est le cas aussi en Allemagne. Mais c'est à l'Autriche que revient la palme de l'audace, depuis 2007, les Autrichiens de 16 ans peuvent voter à tous les scrutins.

Questions :

- 1- Expliquez les mots soulignés.
- 2- En France, peut-on voter à 16 ans ? Pourquoi ?
- 3- Dans quel pays d'Europe qui tolère le vote à 16 ans ?

Document 2

Lisez ce tableau :

Avis1	Avis2
<p>Redonner de l'élan à la jeunesse, le droit de vote à 16ans donnerait un nouveau souffle à la vie lycéenne, car les jeunes ont le sentiment d'être oubliés et apparaissent désabusés.</p> <p>-Mais i faut absolument développer les cours d'éducation civique, juridique et sociale.</p> <p>-C'est en instaurant des débats, par exemple sur la montée des extrêmes, que les jeunes apprennent à se forger une opinion politique.</p> <p>-Faire valoir ses idées. J'entends parfois dire que les jeunes ne sont pas assez matures pour avoir un avis politique.</p> <p>-Mais regardez les élèves des filières technologiques et professionnels ! l'apprentissage ou l'alternance les confrontent à des problématiques publiques : non respect des conventions collectives, stages non payés, bas salaires....</p>	<p>Les jeunes ont besoin de rites. Les rites comme l'entrée au collège, le bac et le permis de conduire sont des moments forts dans le passage à la vie adulte, en accordant la pré-majorité à 16 ans, on ne respecte pas ces étapes.</p> <p>-A cet âge, tous les jeunes ne sont pas prêts psychiquement à prendre place dans la vie publique, même s'ils ont des idées, ou un certain éveil à la politique.</p> <p>-Lier les droits aux devoirs, à chaque étape de la vie, on des droits et des devoirs, là le gouvernement envisage d'accorder uniquement un droit, pour prendre place dans la vie politique il faut aussi des devoirs !</p> <p>Par exemple un jeune de 16ans ne paie pas d'impôts, c'est normal, ce sont ses parents qui le font, l'autonomie ne se décrète pas elle se gagne.</p> <p>-Les parents doivent conserver leur rôle, dans notre société, on tend à</p>

<p>-En votant à 16ans, ils pourraient faire valoir leurs revendications quotidiennes.</p> <p>-Des citoyens à part entière, un jeune de 16ans n'est pas si déconnecté de la vie politique que ça, lors de la dernière présidentielle, il ya eu des débats dans les classes et chaque élève était en mesure d'expliquer ses convictions.</p> <p>-Même si certains jeunes s'abstiennent ou votent comme leurs parents, ca ne change rien.</p> <p>-C'est au lycée qu'ils commencent à devenir des citoyens à part entière.</p>	<p>écarter le jeune de l'influence de ses parents, on lui dit qu'il peut être maître de son destin, mais c'est faux.</p> <p>-La famille est déterminante pour la cohésion de l'enfant, le jeune a besoin de ce cadre, de s'identifier à ses parents, de se confronter à leurs valeurs et à leurs engagements, voir de s'y opposer.</p> <p>-C'est complètement normal et il ne faut pas enlever aux parents leur « droit à l'éducation ».</p>

Questions :

1-Lequel des deux avis est favorable au vote à 16ans ?

2- Dégager les arguments de la thèse favorable et les exemples qui la soutiennent.

3-Le deuxième avis présente des arguments contre (l'antithèse), lesquels ? Et quels en sont les exemples justificatifs